

Intervention ABF 21/05/2010

1 Intro.

Autant que j'ai pu le constater le monde des bibliothèques en milieu rural demeure, un monde - assez - inconnu. Certes on voit ici et là des articles qui assurent la promotion de véritables équipements de lecture publique dans les coins les plus reculés de nos campagnes.

Un intérêt marqué s'est développé pour les bibliothèques intercommunales. mais au delà de quelques exemples emblématiques la réalité du monde rural est encore méconnue des professionnels des bibliothèques.

Justement s'il y a méconnaissance, c'est peut-être parce qu'il y a - y aurait - d'un côté les professionnels, dotés d'un statut et déclarés „acteurs de la lecture publique“, et de l'autre les "bénévoles" des bibliothèques rurales, en lien (certes) avec les professionnels des BDP. Je vais tenter mon propos aujourd'hui, d'en cerner la réalité économique voire sociale au bénéfice des communes et plus globalement de la diffusion culturelle, et d'en souligner si possible les ambiguïtés et les richesses.

2 Les bénévoles de bibliothèque en milieu rural

Une histoire ancienne... qui a commencé au moins en 1945 ! Mais je ne remonterai pas aux époques mémorables de la création des bibliothèques populaires ni à celles de la fédération des oeuvres laïques. Bref l'ordonnance de 1945 qui crée les BCP envisage dans le même temps de "distribuer" dans les campagnes les livres acquis par la BCP. De là naît le "dépôt" qui sera effectuée auprès du "dépositaire". Ce terme restera longtemps en usage dans les BDP, si tant est qu'il ait disparu... Le dépositaire, c'est une personne de bonne volonté, qui manifeste un intérêt pour la lecture ou qui - ce n'est pas incompatible - exerce une activité dans la commune comme secrétaire de mairie ou instituteur, les deux fonctions se cumulant souvent. Le dépositaire exerce son activité de manière volontaire, à titre bénévole. Il ne perçoit donc aucune rémunération pour cette activité, ni complément de rémunération, voire indemnité, comme cela se pratique dans d'autres pays européens.

Dans les décennies qui suivront, le développement des associations et leur implication dans l'activité des bibliothèques modifiera quelque peu le contexte. Trois orientations vont naître de cette activité de "dépôt":

- le dépôt scolaire,
- le prêt direct, où l'implication de la BCP-BDP mettra en oeuvre un bibliobus (alternative à la bibliothèque en dur)
- le développement dans nombre de communes de véritables services de la lecture au profit de la population locale. Ce développement va souvent voir la création de locaux "authentiques", de vraies collections de livres (voire d'autres supports), et... dans le meilleur des cas la création d'emploi spécifiques pour animer les bibliothèques. Néanmoins - on pourrait dire hélas - les moyens humains et les conditions administratives de fonctionnement n'ont pas toujours suivis: les recrutements restent peu nombreux en regard des besoins, et sont rarement professionnels, la gestion de la bibliothèque est dans certains départements dont celui-ci souvent confiée à des associations qui de facto marginalisent la lecture publique dans l'univers de service public communal.

Enfin si l'activité des bénévoles baptisés Bvs a fait l'objet d'un travail très intéressant du Conseil supérieur des Bibliothèques en 1992, connu dans le milieu sous le nom de Charte du BV, cette charte émet deux principes:

- Le premier est que bénévoles et professionnels ne s'opposent pas.
- Le deuxième est que - comme pour une embauche - il est nécessaire de contractualiser entre l'autorité (la commune) et le bénévole (volontaire). Cette idée de cadrer les droits et devoirs des uns et des autres dans le domaine de la LP est de fait assez nouveau et ne fait pas nécessairement l'unanimité auprès des acteurs concernés, qui y voient souvent une atteinte à leur liberté.

La réalité aujourd'hui...

Aujourd'hui, les statistiques prouvent - s'il en est besoin - que les bibliothèques en milieu rural sont très très majoritairement "animées" par les BV. Le fichier du département d'indre et Loire fait apparaître environ 1 millier de volontaires recensés, dont seulement 800 seraient actifs, ce qui implique déjà une variabilité des chiffres de volontaires d'environ 20%, donc un flux de personnes important. Face à ces chiffres ce sont à peine 20 salariés et professionnels qui exercent leur activité dans le département.

Une économie de personnel ?

Peut-on parler d'économie de personnel? Si l'on part d'un principe selon lequel l'activité de la bibliothèque ne devrait être assurée que par des professionnels, oui. Un calcul assez simple nous permettrait ainsi d'évaluer d'équivalent (ETP) "personnel salarié" correspondant: sur la base d'une activité de 3 h. / semaine (on compte de 1 à 20 h. par semaine l'activité des BV) il faudrait 69 emplois pour assurer l'activité des 137 bibliothèques dans le département.

On voit tout de suite l'impact économique, en terme d'économie de coût de personnel que cela signifie.

Mais pour autant, s'agit-il seulement de l'activité traditionnelle de gestion de bibliothèque (à rapprocher du métier ?) ou l'implication des volontaires dont il est vraiment question.

C'est ce que je vais essayer d'explorer maintenant en m'interrogeant sur la nature de l'engagement du BV.

3 Relation métier - lecture publique / engagement

3.1 références

Pour nourrir ma réflexion, je m'appuierai notamment sur des enquêtes (sur les Bvs) qui sont rares.

- Une étude sociologique assez unique à ma connaissance, lors du colloque de Montbrison (date) donne un éclairage nouveau sur l'activité des volontaires.
- Dans le même esprit nous avons réalisé en 2007 une grande enquête auprès des volontaires du département d'indre et loire dont les résultats recourent largement ceux de Montbrison.

3.2 qu'est-ce que le métier ?

La première question vise à cerner ce que représente „le métier de BV“. Souvent dans les stages de formation (de BDP)nous avons pu constater que les volontaires n'aiment pas être comparés aux professionnels : "nous ne sommes que des bénévoles" disent-ils. Pourtant leur activité est bien - globalement - une activité de gestion de "service public de la lecture" et les volontaires sont de fait des "acteurs de la lecture publique“.

L'enquête menée en 2007 en Indre et Loire invite à considérer que l'activité du bénévole représente „beaucoup de travail“, mais a contrario ce travail ne fait pas ou très peu référence au métier. Celui ci est plus vu comme un moyen de "donner de son temps, pour la lecture, en particulier pour amener les jeunes à lire", ou encore "d'exercer une activité associative complémentaire" (aux autres activités associatives dans la commune) mais „fondamentale en milieu rural“.

3.3 Bénévoles, acteurs de la LP ?

On pourrait dire qu'il s'agit plutôt d'un volontariat sans engagement...précis pour la lecture publique. D'ailleurs près de 20% des personnes qui ont répondu à l'enquête s'expriment contre la venue d'un professionnel de bibliothèque dans la commune, car "le bénévolat c'est la liberté", ou encore "ça marche bien comme ça". Certains disent même : "attention à ne pas dégouter les bénévoles". Cependant les enquêtés voient bien dans la bibliothèque un service public "qui facilite l'accès au plus grand nombre et l'ouverture sur le monde".

3.4 Quel engagement ?

La réponse à la question précédente se trouve peut-être dans la nature de l'engagement... C'est un engagement plutôt culturel voire social dans la commune, en milieu rural. Pour 30% des sondés, leur engagement pour la bibliothèque est lié à "un engagement en dehors de la bibliothèque"... qui contribue à établir ou maintenir des contacts humains au sein de la commune". Pour certains cet engagement est lié à des raisons personnelles! L'engagement culturel permet aussi de "profiter de la proximité du livre", mais c'est aussi une forme de "militantisme culturel". Certains sondés font part également de leur souci de "continuer le rôle de l'école". Mais si de notre côté, nous pourrions espérer que cela signifie que les bibliothécaires volontaires ont une certaine idée du rôle éducatif de la bibliothèque, je crains que cela ne signifie plus un attachement excessif de la lecture avec l'école et nous éloigne de la notion "tout public" que nous souhaitons pour les bibliothèques en milieu rural.

Deux mondes

3.5 la place du bénévolat dans la société des bibliothèques

Nous voilà à la croisée des chemins. Pour construire une maison, ne vaut-il pas mieux faire appel à un (bon) maçon, pour nous donner à déguster du bon pain, ne vaut-il pas mieux faire appel à un bon boulanger ? Et donc pour gérer une bibliothèque, ne vaudrait-il pas mieux faire appel à un vrai bibliothécaire !

Et nous nageons en pleine ambiguïté : les bibliothèques en milieu rural sont gérées par des bénévoles, non par des professionnels. Les BDP font des efforts parfois surhumains pour former les volontaires... et nous risquons de nous éloigner des vrais problèmes. Oui, il manque de professionnels dans les réseaux ruraux, et notre manière de faire, qui consiste - parfois - à aduler le monde des bénévoles sans être suffisamment critiques sur la situation globale nous conduit à la situation qui est celle d'aujourd'hui.

Cependant il ne faudrait pas faire porter la seule responsabilité de cet état de fait aux bdp d'une part et aux volontaires d'autre part. La lecture publique n'est pas aujourd'hui à mon sens considérée à sa juste valeur dans le corps social, par les autorités publiques, et - d'ailleurs - lorsque celles-ci s'y intéressent vraiment, ils savent y mettre le prix... professionnel.

Par ailleurs le discours ambiant toujours favorable aux "associations" de toute sorte - moteur de la vie et de l'activité m'apparaît comme étant une entrave à une réflexion

sereine et à des propositions concrètes.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, Je ne voudrais pourtant pas opposer dans le contexte social global bénévoles et professionnels, mais dans le contexte particulier des bibliothèques, ne confondons pas la place des uns et des autres.

Aussi je mets à la réflexion de ceux qui se trouvent confrontés à cette problématique, je veux dire les bibliothécaires (en particulier des BDP) mais aussi les élus des communes et des intercommunalités d'une part, les bénévoles d'autre part le principe suivant : ne faites pas des bénévoles des bibliothécaires, rendez au métier ce qui appartient au métier, mais travaillons à redéfinir les contours d'une activité bénévole au profit du livre et de la lecture.

Il s'agit donc de voir comment ceux-ci pourraient s'investir plus dans la promotion de la lecture, dans l'art de conter, dans la relation avec les autres usagers, sans singer un métier qu'ils rejettent parfois comme nous l'avons vu. Pour revenir aux réseaux ruraux de bibliothèque, la solution viendrait du rapprochement des moyens pour gérer les bibliothèques, avec des professionnels, mais pourquoi pas, accompagnés des BVs pour contribuer à l'animation de la bibliothèque.

Le philosophe Robert Damien définit la bibliothèque comme "le lieu des liens". L'apport des bénévoles dans le contexte de la bibliothèque m'apparaît donc comme un atout pour conforter les liens auprès du public. C'est d'ailleurs bien ce qu'ils expriment eux-mêmes, cad jouer un rôle social au profit de la commune et de la population.

C'est pourquoi je poursuivrai mon propos par quelques considérations plus générales qui ouvrent des pistes qui devraient nous permettre de dépasser l'ambiguïté énoncée plus tôt.

3.6 2 pistes

3.6.1 le statut de bibliothécaire volontaire

De cette ambiguïté je retiens qu'une relation autour de la lecture publique serait valorisée par une reconnaissance véritable du "métier" de bénévole. Je m'explique. Comment pourrait on continuer d'admettre que le seul bon vouloir suffit à gérer une bibliothèque ? Et en se rapportant à des exemples proches - les pompiers par exemple - le volontariat est lié non seulement à un engagement mais à la valorisation de compétences et à la formation. Les autorités publiques gagneraient au delà de la seule sur-exploitation du bénévolat à contribuer à mettre en oeuvre un véritable statut du volontaire en bibliothèque, sans qu'il s'agisse de substituer ces volontaires aux professionnels. C'est là une piste qu'il conviendrait d'explorer et de qualifier dans un cadre législatif telle qu'une loi sur les bibliothèques.

3.6.2 un bénévolat (hors métier de bibliothécaire)

L'autre volet de mon interrogation se rapporte plutôt à la faculté des volontaires à animer, à faire vivre la lecture en milieu rural (en particulier). Très récemment, alors que je travaillais à cette intervention, j'étais dans une commune de cette douce Touraine en discussion avec une bénévole: la question portait sur les conditions d'ouverture d'une bibliothèque dans la commune. Au fil de la discussion, je me rendais bien compte que l'intérêt porté au livre et à la lecture n'avait rien à voir avec la gestion d'une bibliothèque. Mais la motivation de cette personne portait „sur la transmission du bonheur de lire...” et cet aspect me paraît suffisamment important pour que nous considérions la question du bénévolat et de ses compétences autrement qu'en substitut de professionnels dans les communes rurales. Je me laisse

du temps pour créer ici en I et L des brigades de lecteurs motivés par la transmission plutôt que par la gestion...

4 Conclusions

4.1 Bibliothèque = bonheur

Enfin et pour conclure puisque nous sommes ici pour discuter de gros sous, je voudrais faire observer que le rapport Stiglitz - prix nobel d'économie - indique bien que l'activité bénévole - qui n'est pas comptabilisé dans le PIB - contribue au bien être. " Ni le travail bénévole, ni les services assurés gratuitement (...) n'entrent dans son calcul (du PIB) alors que notre niveau de vie et notre bien être économique en bénéficient largement" (Eric ZENSEY dans le New York Time du 3 septembre 2009). De plus l'activité bénévole est bénéfique à la fois pour ceux qui en profitent mais aussi pour ceux qui s'y adonnent "le travail non rémunéré - altruiste - est source d'épanouissement".

4.2 BNB plutôt que PNB

Aussi les indices que nous pouvons repérer ici et là dans le monde sur tout ce qui contribue au bonheur - y compris les bibliothèques, lieux de rencontre et de lien - nous pousse à participer dans nos manières de faire et d'être quotidiennes à la nécessaire mutation du PIB en BNB. Un mouvement qui nous concerne en premier chef, dans les bibliothèques, dans le monde rural, et pour nous-mêmes.